



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 51850

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les recommandations exprimées dans le rapport intitulé « TIC et développement durable ». Le rapporteur préconise, les « réseaux intelligents » ayant été identifiés comme un enjeu majeur, de demander à EDF-RTE d'accélérer le déploiement des compteurs intelligents et faire développer des dispositifs simples pour les tableaux d'usagers visant à permettre aux usagers de prendre connaissance de leurs consommations instantanées. Certains de ces matériels pourraient donner lieu à des crédits d'impôts. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51850

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5500

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)